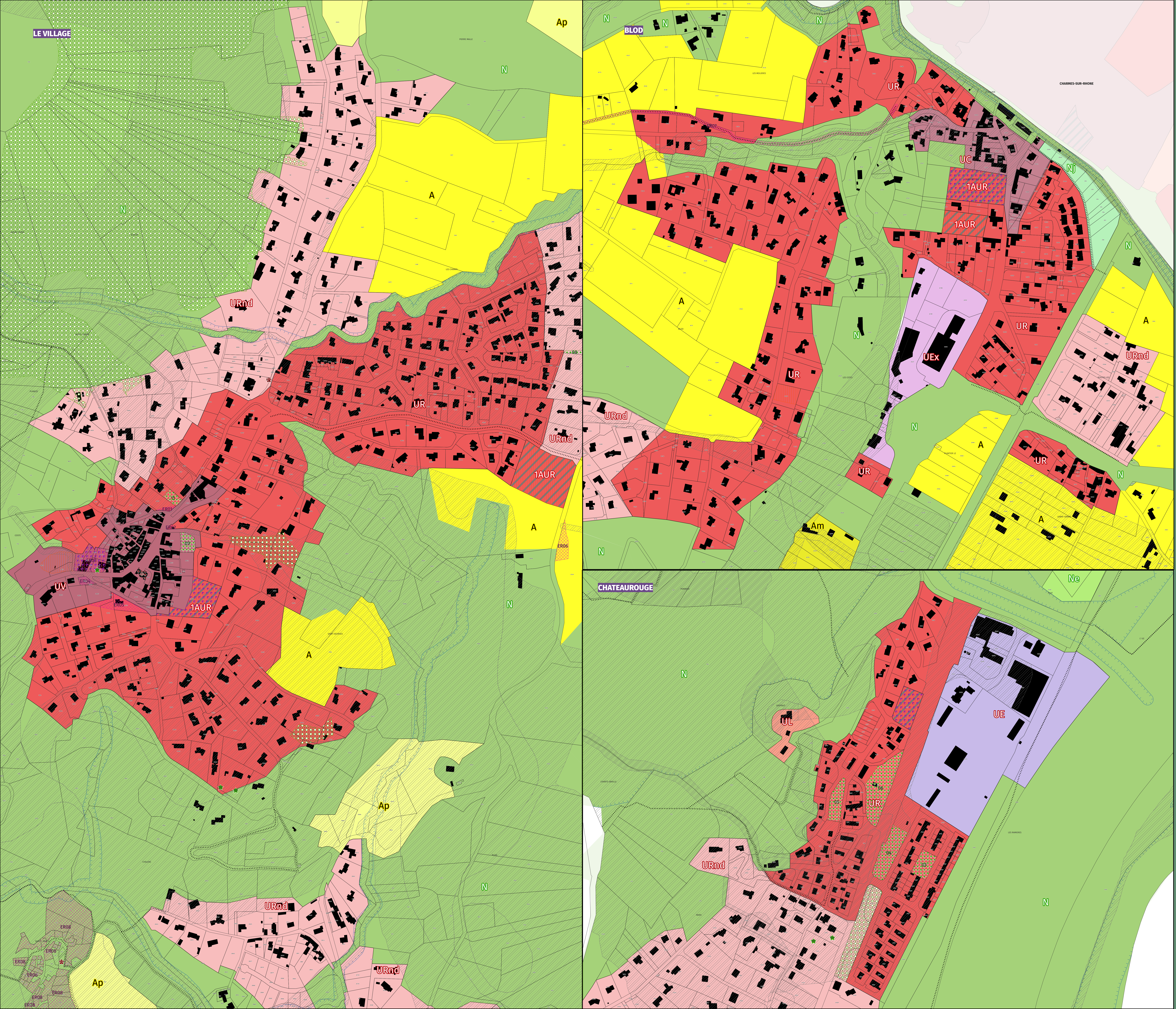




REGLEMENT GRAPHIQUE

SAINT-GEORGES-LES-BAINS



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du 05/03/2026 -
Approbation du PLUIH



- Prescriptions**
- ★ Elément de patrimoine protégé (L151-19)
 - ✱ Point de vue (L151-19)
 - ✱ Arbre isolé protégé (L151-23)
 - Batiment repéré pour un changement de destination en zone A et N (L151-11)
 - ★ ★ ★ Elément de patrimoine protégé (L151-19)
 - ✱ ✱ ✱ Linéaire paysager protégé (L151-23)
 - Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
 - ▨ Espace boisé classé (L113-1)
 - ▨ Périmètre de captage ou zone soumise à un risque naturel
 - ▨ Emplacement réservé
 - ▨ Elément de patrimoine protégé (L151-19)
 - ▨ Espace vert protégé (L151-23)
 - ▨ Règles d'implantation des constructions
 - ▨ Secteur de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL)
 - ▨ Secteur à programme de logements mixité sociale
 - ▨ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
 - ▨ Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue (L151-23)

- Zonage**
- UV - Zone Urbaine village
 - UC - Zone Urbaine centre-ville
 - UR - Zone Urbaine résidentielle
 - URnd - Zone Urbaine résidentielle non densifiable
 - UE - Zone Urbaine économique
 - UEx - Zone Urbaine économique mixte
 - UL - Zone Urbaine loisirs
 - 1AUR - Zone résidentielle à urbaniser
 - A - Zone Agricole
 - Ap - Zone Agricole protégée
 - Am - Zone Agricole Maraichage
 - N - Zone Naturelle
 - Ne - Zone Naturelle énergie renouvelable
 - Nj - Zone Naturelle jardins familiaux
 - Nt - Zone Naturelle touristique

Emplacements réservés :

Libellé	Bénéficiaire	Surface (m²)
ER01 : Aménagement du carrefour	commune	132
ER02 : Agrandissement carrefour	commune	57
ER03 : Equipement public, stationnement, espace public	commune	2165
ER04 : Aménagement de voirie, stationnement	commune	288
ER05 : Agrandissement d'un parking	commune	1462
ER06 : Aire de colonnes de tri sélectif	commune	954
ER08 : Protection du patrimoine du site du village médiéval et de ses abords	commune	17833

